2007-06029/

Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India

Les audiences publiques reprendront le 30 avril 2007

Diffusion immédiate

Le 23 mars 2007 (Ottawa) – Les audiences de la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India reprendront le 30 avril 2007.

Suite aux réunions et discussions tenues avec les avocats du gouvernement du Canada, l'avocat de la Commission, Me Mark Freiman, a informé le Commissaire John C. Major des progrès réalisés à ce jour dans la production des documents requis pour les audiences publiques. Me Freiman a confiance que les preuves nécessaires seront disponibles pour commencer la deuxième étape de l'enquête.

La reprise des travaux de la Commission a été fixée au 30 avril pour donner aux avocats des familles et aux autres parties à l'enquête le temps nécessaire pour examiner les documents et se préparer aux audiences.

Quand les audiences publiques recommenceront le 30 avril 2007, la Commission entendra les preuves se rapportant à la période précédant l'attentat du 23 juin 1985. La liste des témoins sera postée sur le site de la Commission durant la semaine du 23 avril 2007.

Du fait des progrès réalisés dans la production des documents, le rapport d'étape prévu pour le 26 mars n'est plus nécessaire.

– 30 –

Personne-ressource :

Michael Tansey
Porte-parole de la Commission
Tél.: (613) 949-8477
Cell.: (613) 851-4587
mtansey@majorcomm.ca ou michael@tancom.ca

Pour de plus amples renseignements au sujet de la Commission, incluant ses termes de référence, veuillez visiter le site Internet de la Commission, à l'adresse suivante : www.majorcomm.ca.

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-03-23